

8e Baromètre Flash de la COFAC

Les difficultés de recrutement du bénévolat de responsabilité :
symptôme d'une société qui se défait.

Les JOP ne ruissellent pas sur les associations culturelles.



Réalisé par la COFAC en juin/juillet 2024

COFAC – Association Loi 1901
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS
www.cofac.asso.fr



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
CENTRE DE RESSOURCES CULTURE



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE, SOLIDAIRE
ET RESPONSABLE



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

8e Baromètre Flash de la COFAC

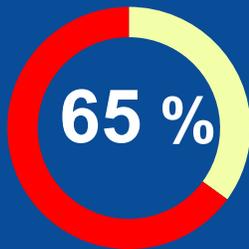
Bénévolat de responsabilité



Presque 1 association sur 2 peine à recruter des responsables bénévoles, particulièrement pour la présidence et la trésorerie.

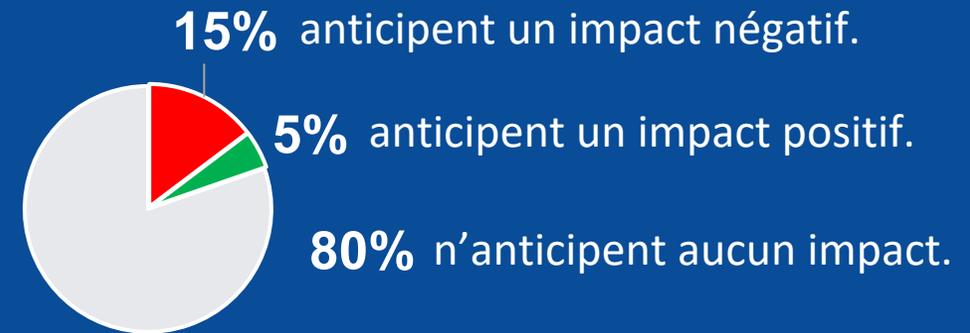


Un quart des associations employeuses ont un Bureau incomplet.



65 % des associations peinent à encourager la prise de responsabilité de leurs bénévoles.

Les jeux auront un faible impact sur les actions des associations culturelles



Profil des associations répondantes

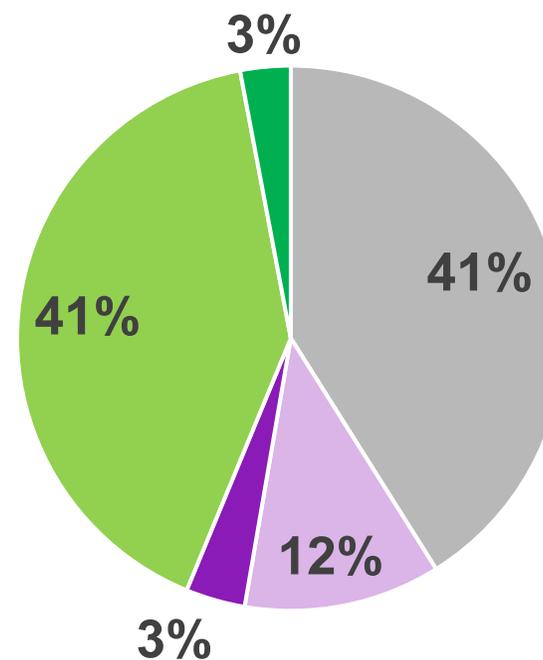
Avez-vous un ou plusieurs salariés ?

■ Oui ■ Non



Votre association est située :

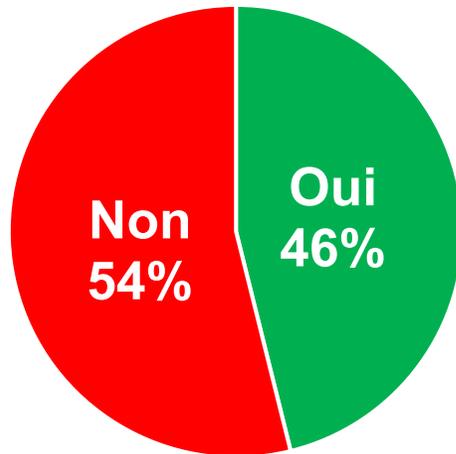
- En zone urbaine
- En zone péri-urbaine
- En QPV (Quartier Politique de la Ville)
- En zone rurale
- En ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)



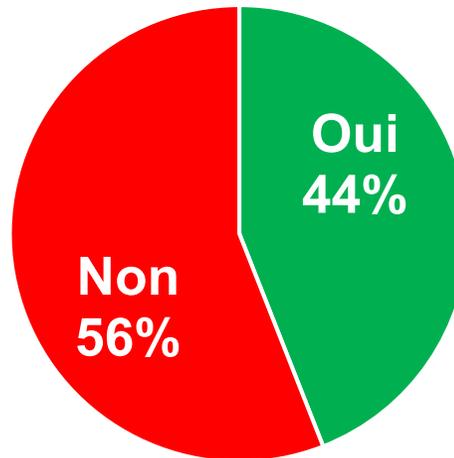
Bénévolat de responsabilité

Lors de votre dernière Assemblée Générale, avez-vous eu du mal à recruter des bénévoles pour rejoindre :

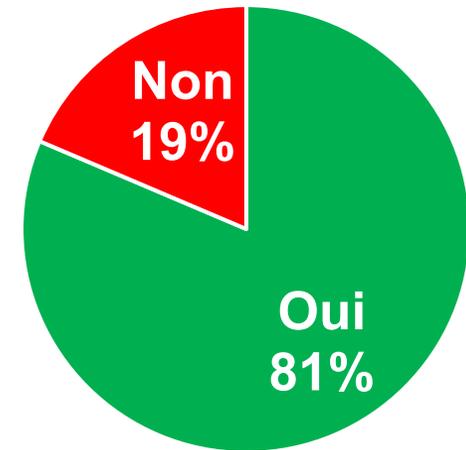
Le Conseil d'administration ?



Le Bureau ?



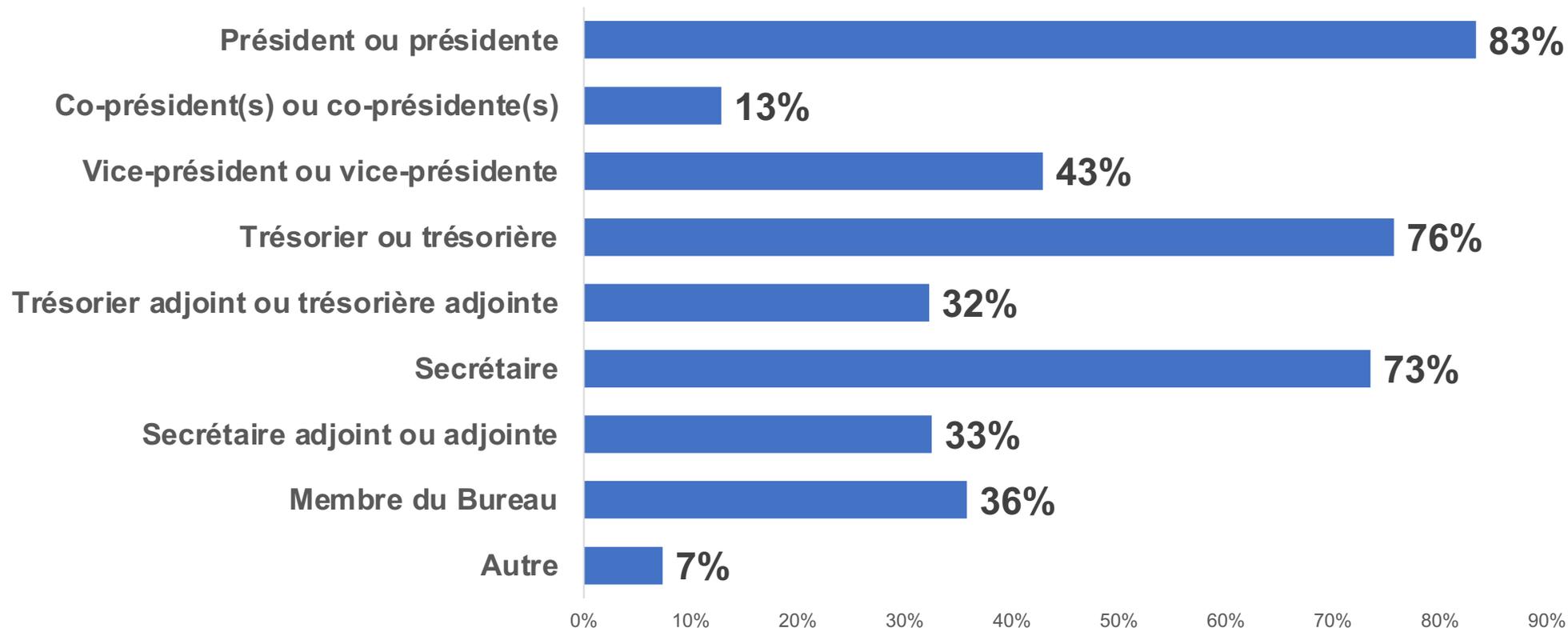
À ce jour, votre Bureau est-il au complet ?



Presque **1 association sur 2** peine à recruter des responsables bénévoles.
1 Bureau sur 5 est incomplet.

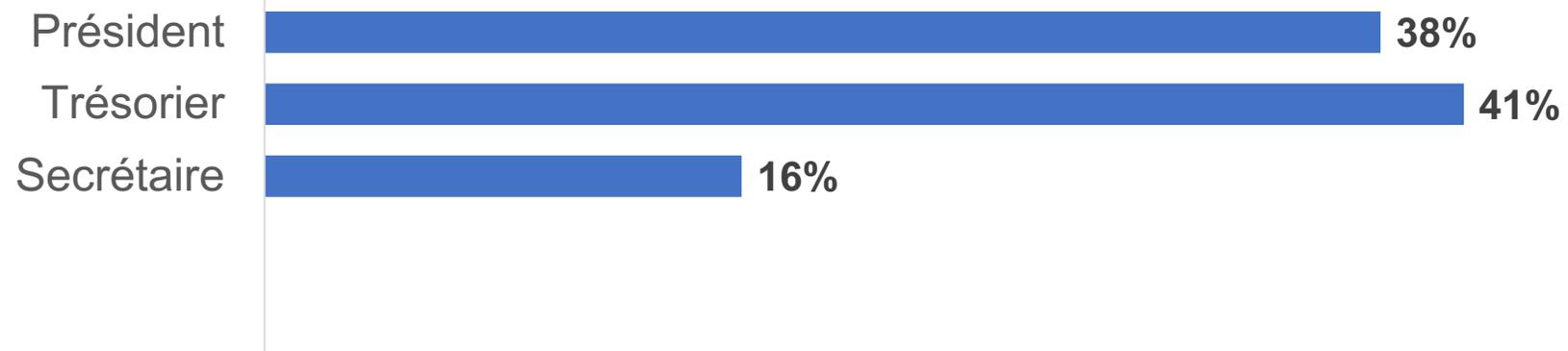
Bénévolat de responsabilité

Quelles sont les fonctions exécutives au sein de votre Conseil d'administration ? (plusieurs réponses possibles)



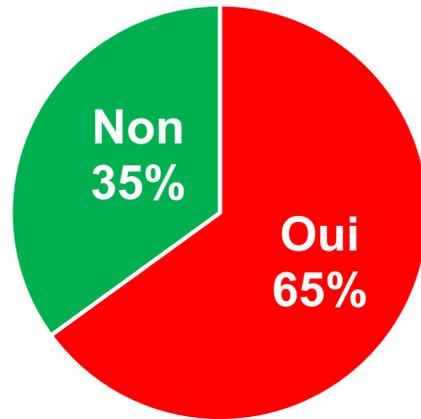
Bénévolat de responsabilité

Précisez quelles sont les fonctions les plus difficiles à recruter :



Engagement bénévole

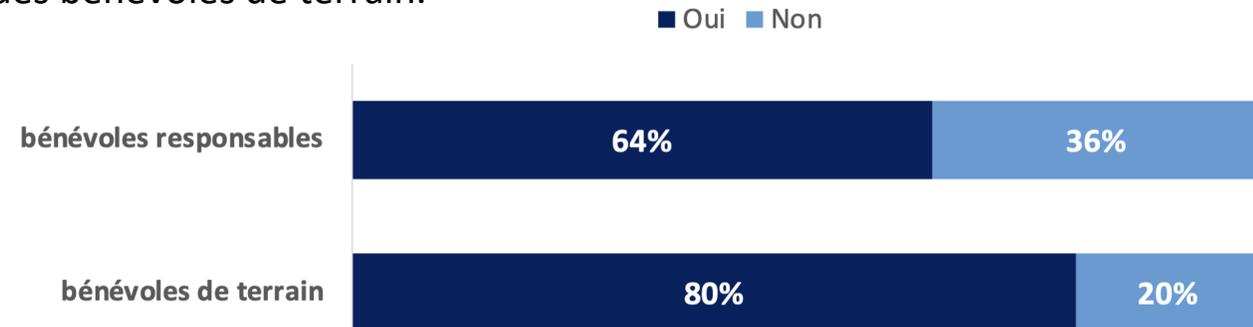
De manière générale, avez-vous du mal à encourager la prise de responsabilité de vos bénévoles ?



2/3 des associations peinent à encourager la prise de responsabilité de leurs bénévoles.

Pour mémoire dans le 5^e Baromètre (décembre 2022) :

64% des associations recherchaient déjà des bénévoles responsables (président, trésorier, administrateurs...) et pour 80% d'entre elles également des bénévoles de terrain.



Voir également:

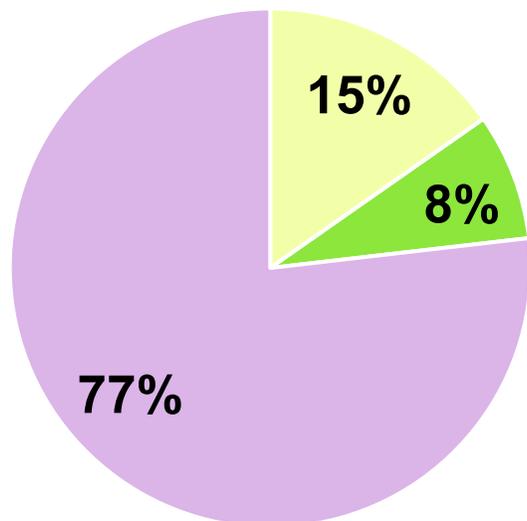
<https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2023/02/5e-barometre-de-la-cofac.pdf>

<https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2023/07/6e-barometre-de-la-cofac.pdf>

Impact des Jeux Olympiques et Paralympiques

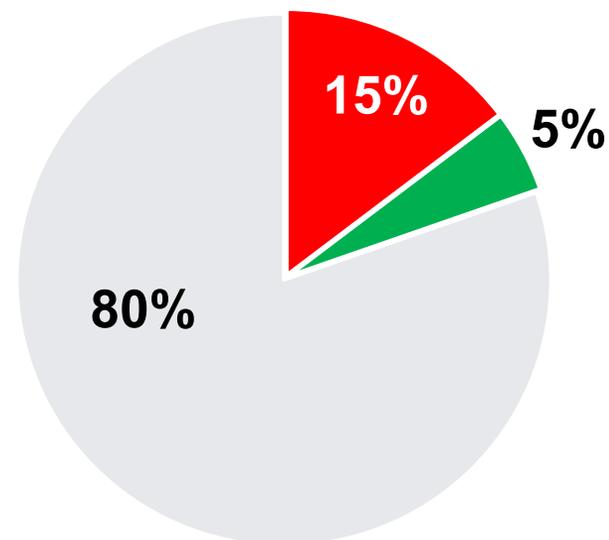
Votre association a-t-elle habituellement un lien avec des activités physiques et sportives ?

■ Oui, parfois ■ Oui, souvent ■ Non



Selon vous, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 auront sur votre structure et vos actions :

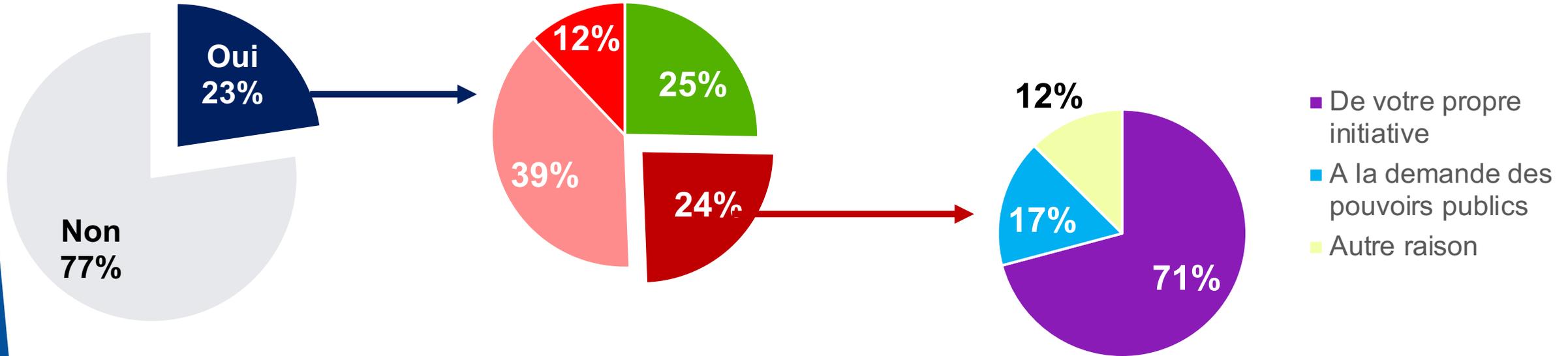
■ Un impact négatif ■ Un impact positif ■ Aucun impact



Les jeux auront un faible impact sur les actions des associations culturelles, y compris celles qui ont habituellement un lien avec le secteur sportif.

Impact des Jeux Olympiques et Paralympiques

En prévision de cette année Olympique en France, avez-vous modifié vos actions ou projets prévus ?



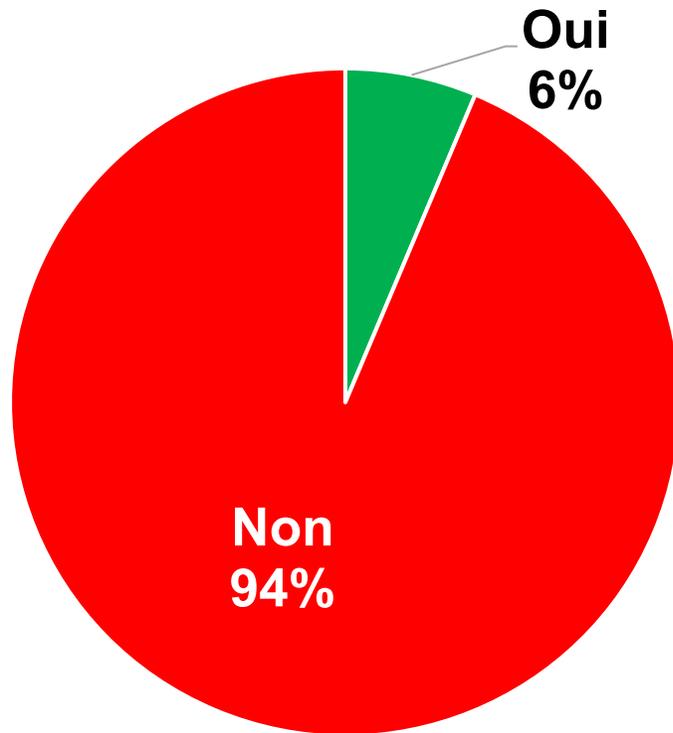
- Oui, pour profiter de l'attractivité des jeux
- Oui, nous avons dû annuler nos actions pendant la période des Jeux.
- Oui, pour adapter le projet aux contraintes générées par les jeux
- Oui, pour ne pas risquer de manquer de public

Près d'**1 association répondante sur 4** a modifié ses actions pendant les Jeux. Parmi elles, 24% ont annulé leurs activités, dont les deux tiers de leur propre chef, et 51% les ont adaptées.

NB : 1100 fêtes de village annulées (source : FNCOF)

Olympiade Culturelle

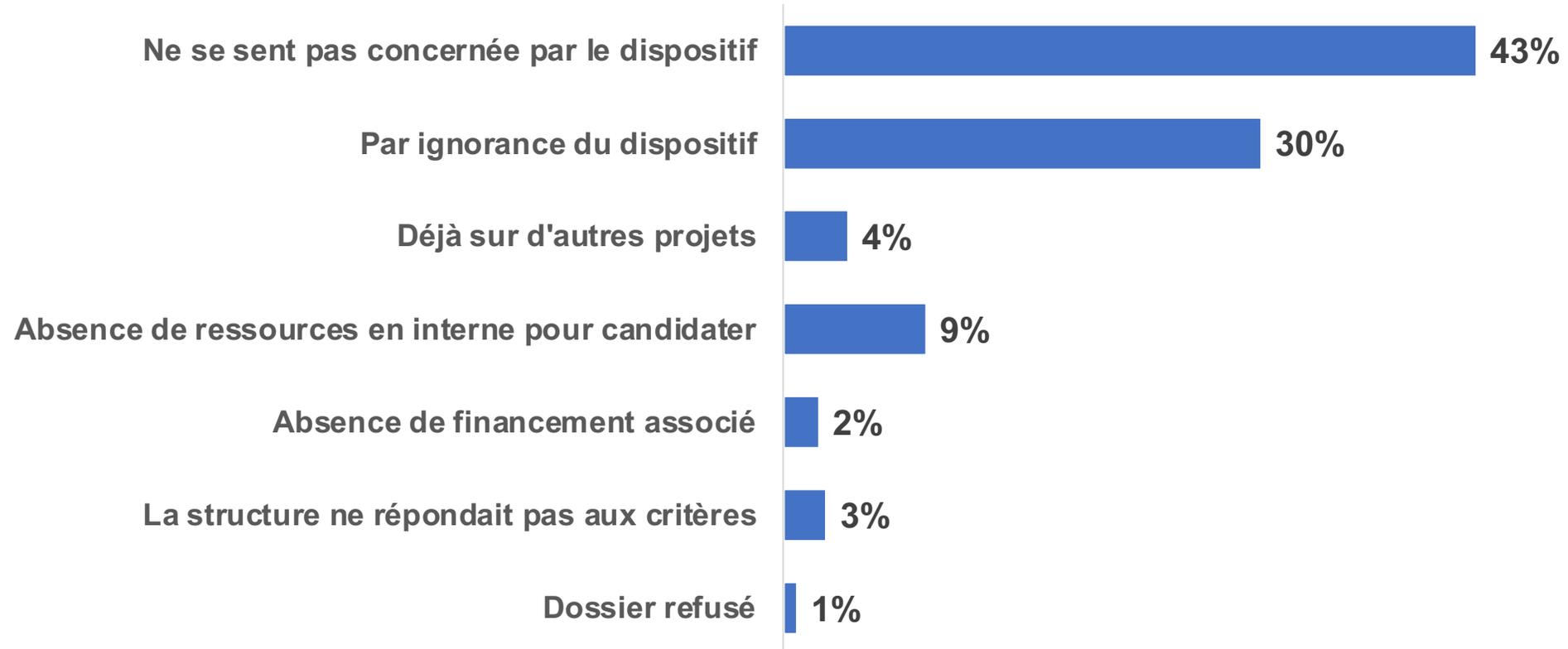
Avez-vous inscrit vos activités au dispositif de l'Olympiade Culturelle ?



Le dispositif de l'Olympiade Culturelle est **très peu saisi par les associations culturelles**. Ce dispositif n'était assorti d'aucun financement.

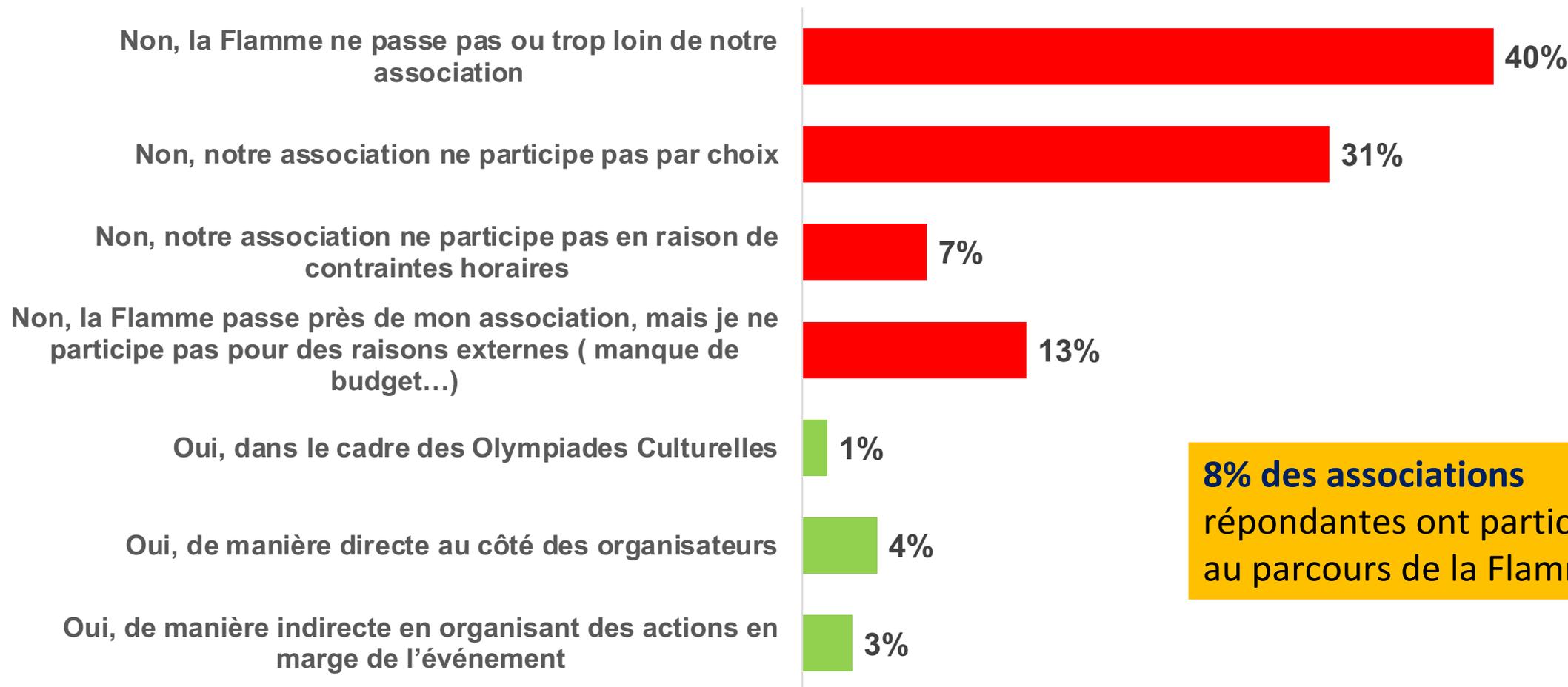
Olympiade Culturelle

Les raisons évoquées par les associations répondantes qui ne participent pas à l'Olympiade Culturelle :



Parcours de la Flamme

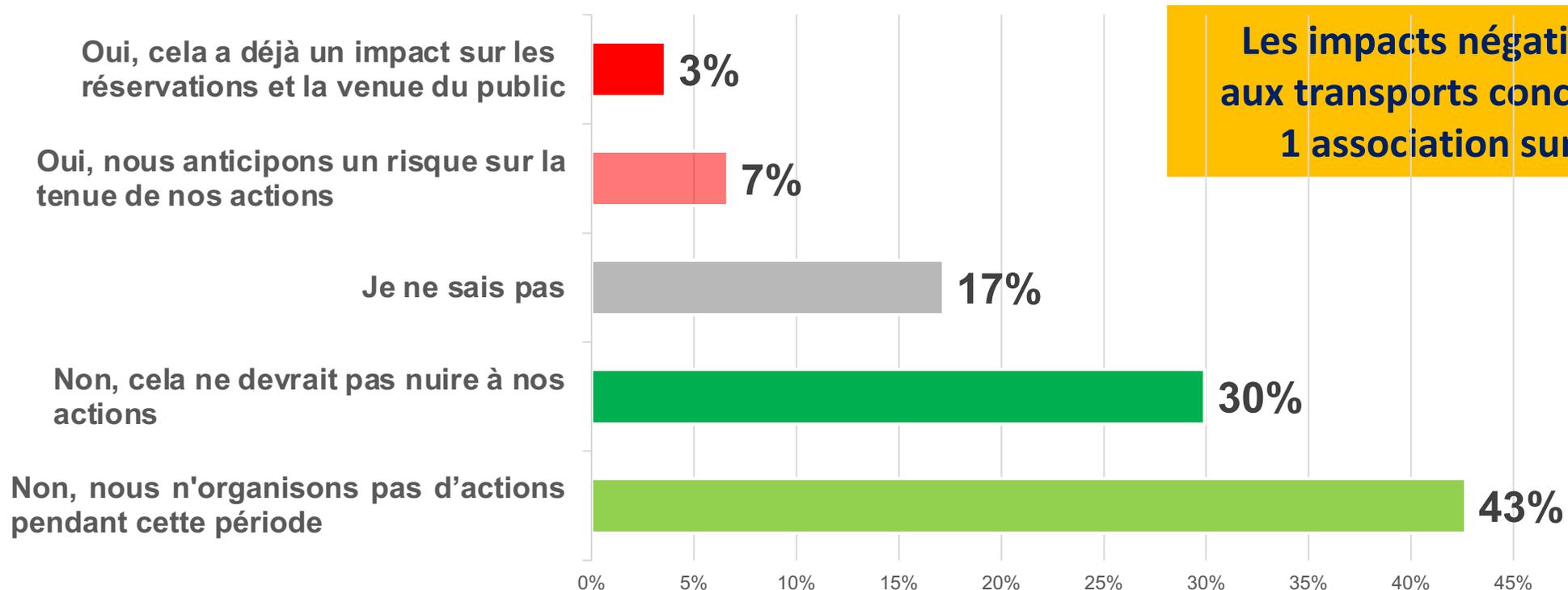
Participez-vous au parcours de la Flamme ?



8% des associations
répondantes ont participé
au parcours de la Flamme

Impact des JOP 2024 sur la mobilité

Les médias et pouvoirs publics ont fait état ces derniers mois de risques liés aux mobilités (trains et transports sous-dimensionnés et complets ; personnes préférant partir loin des zones des Jeux ; moins de touristes en dehors de ceux des Jeux...). **Selon vous, est-ce que cela a ou aura un impact sur vos actions ?**



Impact des JOP 2024

Si certaines associations peuvent s'inscrire dans la dynamique des jeux , elles sont plus nombreuses à anticiper un impact négatif :

→ Sur la fréquentation de leurs associations

« Moins de fréquentation durant la durée des jeux. »

« Participation à des spectacles culturels qui souffriront de la concurrence des Jeux Olympiques. »

« Nos familles ont quitté Paris et nous avons réalisé 15% d'inscriptions en moins. »

→ Sur la mobilité des membres ou du public des associations

« Problème pour le public de venir assister à des représentations théâtrales dans Paris. »

« Le public de nos actions se déplace essentiellement en train. Les JO risquent d'impacter le déplacement de notre public. »

D'autres ont dû annuler ou reporter leurs événements.

« Nous avons dû adapter notre planning et nos activités (reportées en avril et octobre) pour prévenir des difficultés de déplacements pour l'organisation des chantiers en juillet et août. »

« Nous recherchons, en accord avec les pouvoirs publics, une autre date ! »

« Nous avons dû annuler des stages prévus pendant cette période car trop de contraintes et de difficultés dans la mobilité. »

« Manifestations annulées pour des questions de sécurité »

8e Baromètre Flash de la COFAC

Jeux Olympiques et Paralympiques :

80 % des associations culturelles et artistiques n'auront eu aucune interaction avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le dispositif de l'Olympiade Culturelle n'aura été saisi que par 6% des associations répondantes, l'implication dans le parcours de la Flamme ne connaît qu'à peine un meilleur succès (8%).

On peut en conclure que c'est **un rendez-vous manqué pour l'Art et la Culture associative**, notamment en zone rurale.

Bénévolat :

Les difficultés de recrutement des responsables des associations culturelles et artistiques persistent à l'identique depuis le 5^e Baromètre de décembre 2022, et à ce jour 1 Bureau sur 5 est incomplet. Concernant les associations employeuses, la difficulté à recruter des bénévoles est encore plus grande puisque qu'un quart d'entre elles a un Bureau incomplet (soient environ 10 000 associations), ce qui est très préoccupant au regard des 64 000 personnes qu'elles emploient*.

Les difficultés du bénévolat ne sont pas surprenantes dans une société fragmentée, déliée, désaffiliée et où l'isolement social touche 12% des Français : elles sont le symptôme d'une société qui se défait. La crise démocratique que nous traversons est d'abord une crise de la société. Vouloir agir sur la démocratie en méconnaissant ou en niant la cause première de sa désaffection revient à remplir le tonneau des Danaïdes. Les bénévoles associatifs agissent au quotidien en équipes citoyennes pour la fraternité par la Culture, la fraternité de notre devise ! Cette fraternité qui est lien d'attention à l'autre, qui prend soin. Sans fraternité, il n'y a plus ni liberté ni égalité. Sans Culture commune, il n'y a plus de société. Sans société, il n'y a plus de nation.

Il est urgent de s'engager dans une grande politique de Fraternité.

*Étude Opale, décembre 2020, les associations culturelles employeuses (nombre d'associations employeuses : 40 000 – total de salariés : 265 000)



8e Baromètre Flash de la COFAC

Méthodologie

Sondage en ligne adressé aux responsables des associations culturelles du 4 juin au 8 juillet 2024. ➤ 370 réponses reçues.

Réalisé par la COFAC en juin/juillet 2024

COFAC – Association Loi 1901
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS
www.cofac.asso.fr

Nous contacter :

Marie-Claire MARTEL
Présidente
marieclaire.martel@icloud.com

Eva CAMPS
Coordinatrice nationale
eva.camps@cofac.asso.fr

Louis MILLET
Chargé de communication
louis.millet@cofac.asso.fr

Tél. 01 43 55 60 63



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
CENTRE DE RESSOURCES CULTURE



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication